



Ville de  
**L'Ancienne-Lorette**

*On est unique*

1575, rue Turmel  
L'Ancienne-Lorette QC G2E 3J5

## **APPELS D'OFFRES PUBLICS**

**SERVICES D'AGENTS DE SÉCURITÉ POUR L'ANNÉE 2018-2019**

**NUMÉRO D'AVIS : VAL-181**

**SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHÉOLOGIE**

**PROJET VISANT À COMBLER LES BESOINS COMMUNAUTAIRES**

**DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE**

**NUMÉRO D'AVIS : VAL-177**

Les personnes et compagnies intéressées à présenter une soumission pourront obtenir les documents d'appels d'offres et les formulaires de soumission sur le site [www.seao.ca](http://www.seao.ca), en utilisant le ou les numéros (s) d'avis ci-haut mentionné (s), à compter du jeudi 15 mars 2018, 14 h. Tous les documents relatifs à ces demandes de soumission, de même que tout document additionnel qui y est lié, ne peuvent être obtenus que par le biais de ce système.

Quel que soit le mode de transmission des documents, les soumissions pour l'avis VAL-181 doivent être reçues avant 11 h, heure en vigueur localement, le 12 avril 2018. Pour les soumissions concernant l'avis VAL-177, celles-ci doivent être reçues avant 10 h 30, heure en vigueur localement, le 13 avril 2018. Dans les deux cas, les soumissions doivent être reçues au bureau du greffier situé à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette sis au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, G2E 3J5, pour être ouvertes publiquement à cet endroit, ces dates et ces heures, en présence d'au moins deux témoins.

La Ville de L'Ancienne-Lorette se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se dégage de toute responsabilité pour les pertes, frais ou dommages occasionnés par la préparation ou la présentation des soumissions. La Ville se réserve le droit de retrancher du contrat certains biens, équipements ou services. La Ville ne peut en outre être l'objet d'aucune poursuite, ni réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Le contrat est assujéti à l'ACCQO (Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario) et à l'AQNB (Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick).

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 15 mars 2018

**Greffier de la Ville**  
**Claude Deschênes, avocat, OMA**